

## DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

### I- DECLARANT

- ♦ Dénomination sociale : THEEMAR INVESTMENT FUND
- ♦ Nationalité : Tunisienne.

### II- SOCIETE VISEE PAR LA DECLARATION

- ♦ Dénomination sociale : BEST LEASE SA
- ♦ Adresse : 54, Avenue Charles Nicolle Mutuele Ville, 1002 Ville
- ♦ Capital social : 30 000 000 DT

### III - FRANCHISSEMENT DE SEUIL

- ♦ Seuil(s) franchi(s) : 5%
- ♦ Sens du franchissement : à la Baisse
- ♦ Date du franchissement du seuil : 21/09/2020

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote détenus avant le franchissement du seuil :

- directement	1 500 000	Actions et droits de vote, soit	5,00%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000</b>	Actions et droits de vote, soit	<b>5,00%</b>	du capital

- ♦ Nombre et pourcentage d'actions et de droits de vote cédés en franchissement du seuil :

- directement	1 500 000	Actions et droits de vote, soit	5,00%	du capital
- indirectement		Actions et droits de vote, soit		du capital
- de concert		Actions et droits de vote, soit		du capital
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000</b>	Actions et droits de vote, soit	<b>5,00%</b>	du capital

### IV - OBJECTIFS VISES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, le déclarant a précisé :

- qu'il n'envisage pas de poursuivre l'acquisition et la cession des actions.
- pas d'autres intentions.

### V- OPERATION DONNANT LIEU A LA DECLARATION : Cession en bourse

- Cette déclaration a été communiquée à la Bourse de Tunis, le 23 septembre 2020 par l'intermédiaire en Bourse, **BMCE CAPITAL SECURITIES**.